



**Séance extraordinaire du conseil municipal
Le lundi 29 janvier 2018, 20 h (suivant la séance d'ajournement)
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville**

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires 2018 et du règlement numéro 2017-301
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2018 – 2019 – 2020
4. Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., *article 474.2 de la Loi sur les cités et villes*)
5. La levée de l'assemblée